

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 JUIN 2017
Relative à l'exercice 2016

Personnes présentes :

Conseil d'Administration :

Messieurs Lassus (Maire Commune de Decize et Conseiller Départemental Canton de Decize), Caillot (Maire Commune de Champvert), Lorient (Commune de Druy Parigny), Danguis, Gaudillère, Thévenin et Briet.

Mesdames Forest (Conseillère Départementale Canton de Decize), Guyoux (CCAS de Decize), Thause (Commune de Devay), Hutteau (Commune d'Avril sur Loire), Mariau (Commune de Béard), Morel (Commune de Saint Germain Chassenay), Billoué, Briet-Tissier, Colin, Rebolle, Rollin, Rousselle, Sauvestre, Perez, Wahl, Berthier (Mutualité Sociale Agricole).

Familles adhérentes :

Mesdames Chevalier, Sirot, Duprez, Denhaut, Aonvase, Baffet, Berger, Caslot, Cassin, Chabannes, Daniel, De Clercq, Dron, Duhayer, Fournier, Garnier, Jacquet, Langlais, Lassus, Laudet, Lector, Lussier, Michot, Mignon, Mollet, Moutier, Pacaud, Penot, Pierre, Pittiloni, Pousserot, Richard, Saunier, Septier, Thommasson, Vanlierde, Voirin.

Messieurs Guyoux, Jondot, Pasté, Picard, Raquet, Thiers.

Autres personnes présentes :

Mesdames Guyot (CD58), Sirot (Association Familiale Decizoise), Cassin (Crédit Agricole), Ferraux (bénévole), Morin, Mulot (AFPLID), Buisson-Labis (Bibliothèque-Médiathèque de Decize), Collet (Fédération des Centres Sociaux), Demontfaucou (Centre Social St Léger des Vignes), Bresard (Centre Socio-Culturel La Machine).

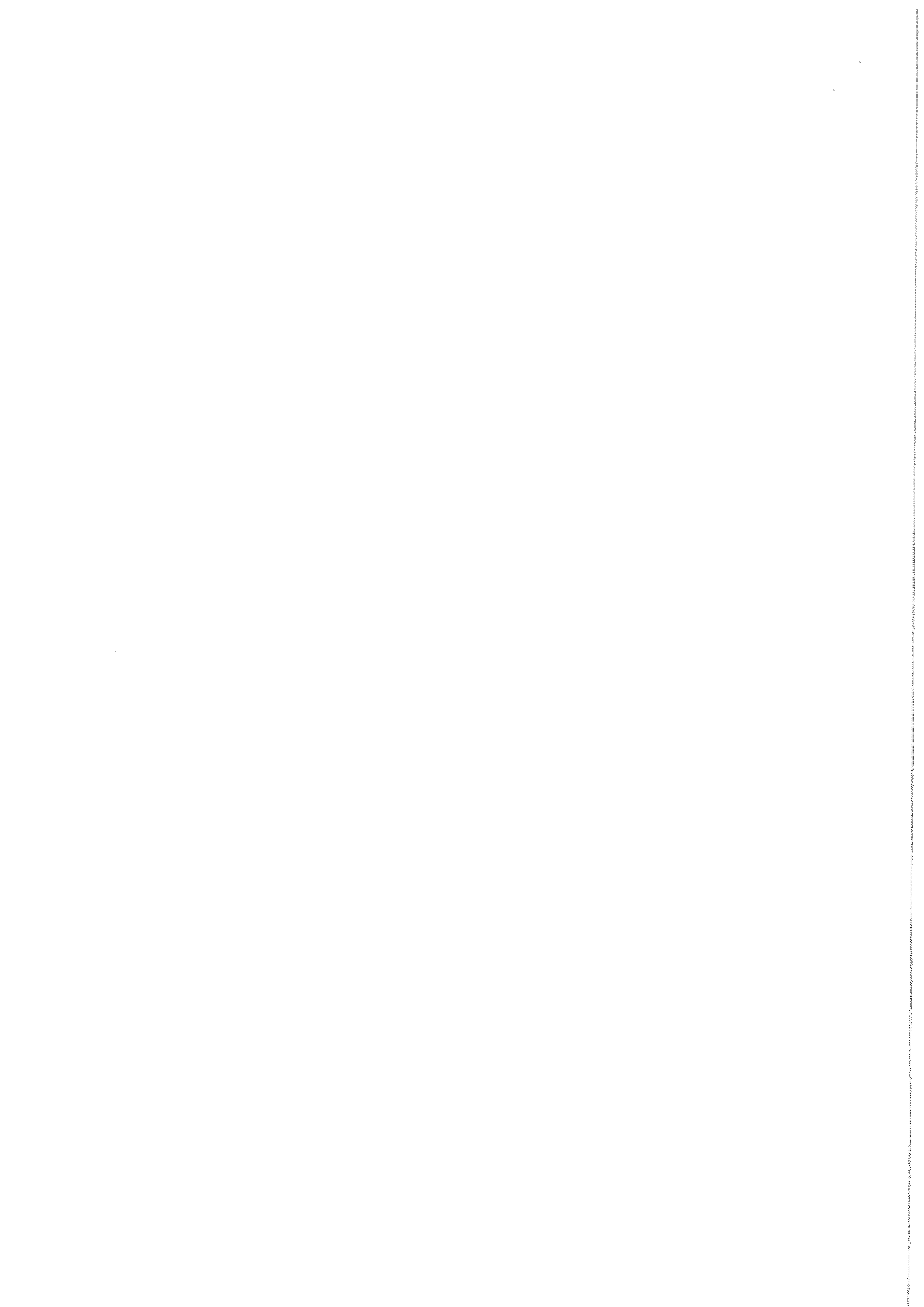
Messieurs Marguerie (Centre Social Imphy), Cointe (ETC Audit), Gevaudan (bénévole), Gautier (Donjon Decétia), Ghewy (Collège Maurice Genevoix), Saunier (ASD Ski et Montagne), Fontan (Centre Socio-Culturel La Machine).

Mesdames Lauseur, Jeune, Travers, Saunier, Prados-Tudury, Millerot, Trotin, Charles, Flamand, Parizot, Lambert, Leguay, Rondepierre, Le Guillou, Ferraux, Bronchart (salariées)

Personnes excusées :

Conseil d'Administration

Monsieur Gautheron (Maire Commune de Sougy sur Loire)
Madame Chaisy (Commune de Druy Parigny)
Madame Larochette (Caisse d'Allocations Familiales)



Autres personnes :

Mesdames Bourbon et Penot (Médiation Familiale), Toulon et Bonneau (CD58), Mangard (GIE IMPA), Borrego (Centre Socio-Culturel La Machine), Mazure et Laudet (CAF), Dagouneau (Ecole Primaire St Just),
Messieurs De Joie (Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre), Thomas (ADPEP 58), Bédué (Ecole Monnot-Lakanal), Duchassin (Centre Social de Fours), Laurendeau (Responsable d'APIAS), Martin (Vie Libre),

Adhérents excusés :

Mesdames Vallet, Scherrer, Lavadoux, Aourousseau, Soulat, Dominique, Leleu, Charrier, Delost, Douet, Barbouth, Alvarez, Toulouse, Volut, Borrego V., Ponge, Borrego C., Tissier, Rivas, Poizeau, Guipon, Veillerot, Moussy, Pichon, Rousseau S. , Demeple, Relin, Vetchenou, Giranton, Bruyère, Carlin, Chabannes, Laborde, Michot, Dorgery, Leroux, Perceau, Pellin, Dubuit, Picq, Tabarant, Métaut, Morel, Bertrand, Rogues, Larché, Boismartel, Clemencin, Latour, Mathieu, Colombier, Clerget, Rousseau K., Dagonneau, Boizard, Giraud, De Miranda, Lorient, Martin.

Pauline Perez, Présidente, explique le déroulement des votes de l'Assemblée Générale pour l'adoption des différents rapports. Des feuillets de couleur ont été distribués aux adhérents à l'Accueil : vert pour les personnes qui approuvent les rapports, orange pour les personnes qui sont contre et blanc pour celles qui s'abstiennent.

Le vote des rapports sera animé par Michel Danguis, Trésorier adjoint.

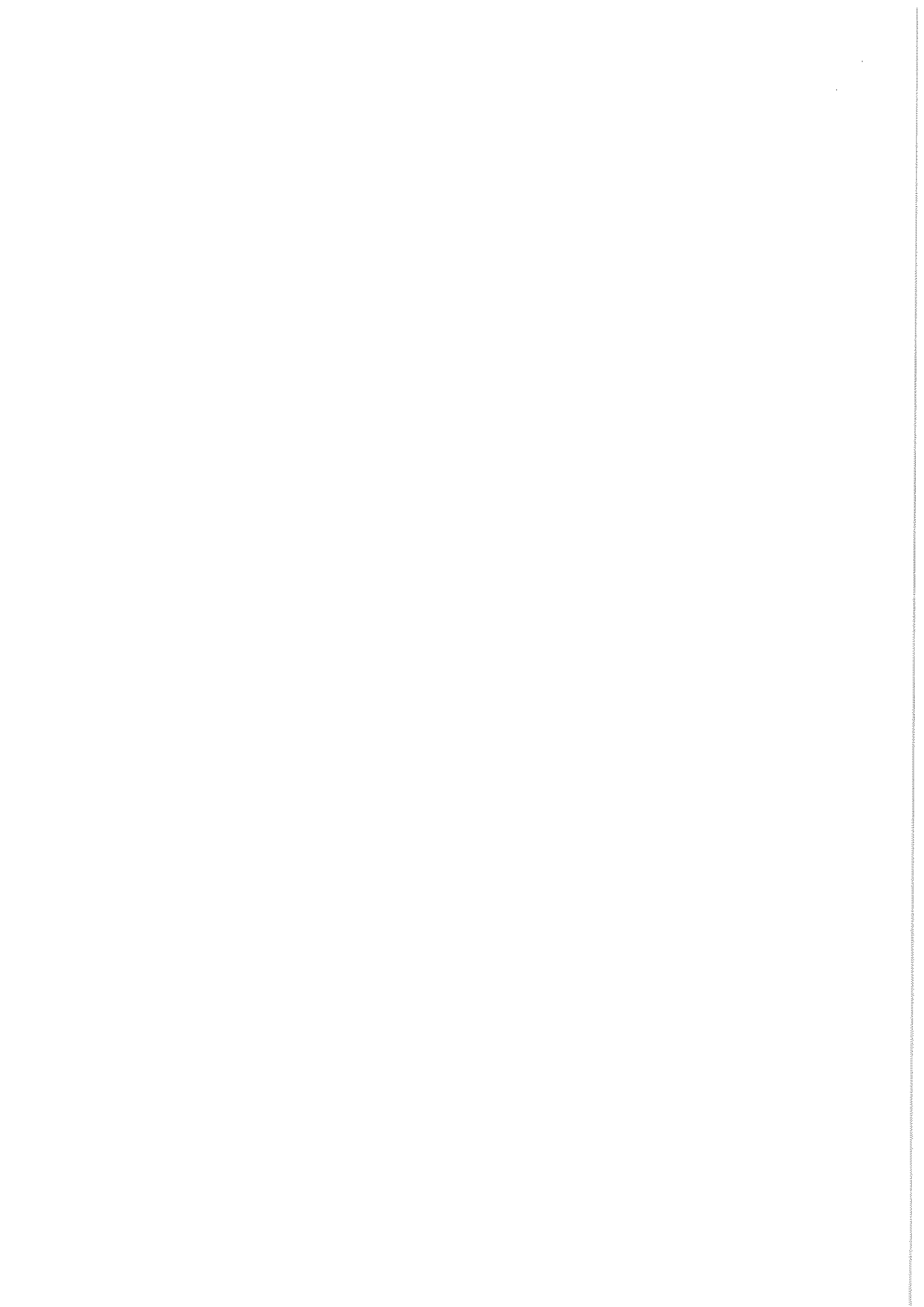
1 - Première résolution : Rapport Moral

Présenté par Madame Pauline Perez, Présidente du Centre Socio-Culturel.

« Mesdames, Messieurs les élus ou leurs représentants,
Monsieur le Maire de Decize, Conseiller Départemental,
Madame la Conseillère Départementale
Mesdames, Messieurs les Présidents des Centres Sociaux ou leurs représentants,
Madame la Déléguée Adjointe de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre,
Mesdames, Messieurs les représentants des institutions,
Monsieur le représentant du Commissaire aux Comptes,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis

Excusons ceux qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui

Monsieur DEJOIE , Président de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre,
Monsieur GAUTHERON, Maire de Sougy sur Loire,
Madame CHAIZY , élue Druy Parigny, administrateur,
Monsieur DUCHASSIN, Président du Centre socio-culturel de Fours
Monsieur LAURENDEAU, responsable APIAS
Mesdames BONNEAU, TOULON, UTAMS
Mesdames PENOT et BOURBON, Médiation Familiale



Mesdames MAZURE et LAUDET de la CAF
Madame LAROCLETTE de la CAF
Madame DAGOUNEAU , directrice de l'Ecole St Just
Monsieur Daniel MARTIN, Vie Libre
Monsieur THOMAS, responsable PEP 58

Le Conseil d'Administration du Centre Socio-Culturel les Platanes et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour cette Assemblée Générale, l'objectif est de faire le bilan de l'année 2016, rendre compte, faire le point ensemble sur la situation de notre Association.

L'Association fonde son action sur les valeurs de l'éducation populaire et sur les axes de travail suivants :

- Renforcer le travail associé au sein du CSC
- Etre un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour tous
- Contribuer à réduire les inégalités en proposant une offre socio-culturelle accessible à tous
- Veiller au mieux être des familles, des habitants

L'Association s'engage à :

- Favoriser la mixité sociale
- Promouvoir les principes et les valeurs de l'économie sociale du CSC
- Développer la coopération par la construction de projets innovants en adéquation avec les politiques locales
- Favoriser la rencontre et la convivialité en améliorant les conditions matérielles et humaines de l'accueil des adhérents, des usagers et bénévoles.

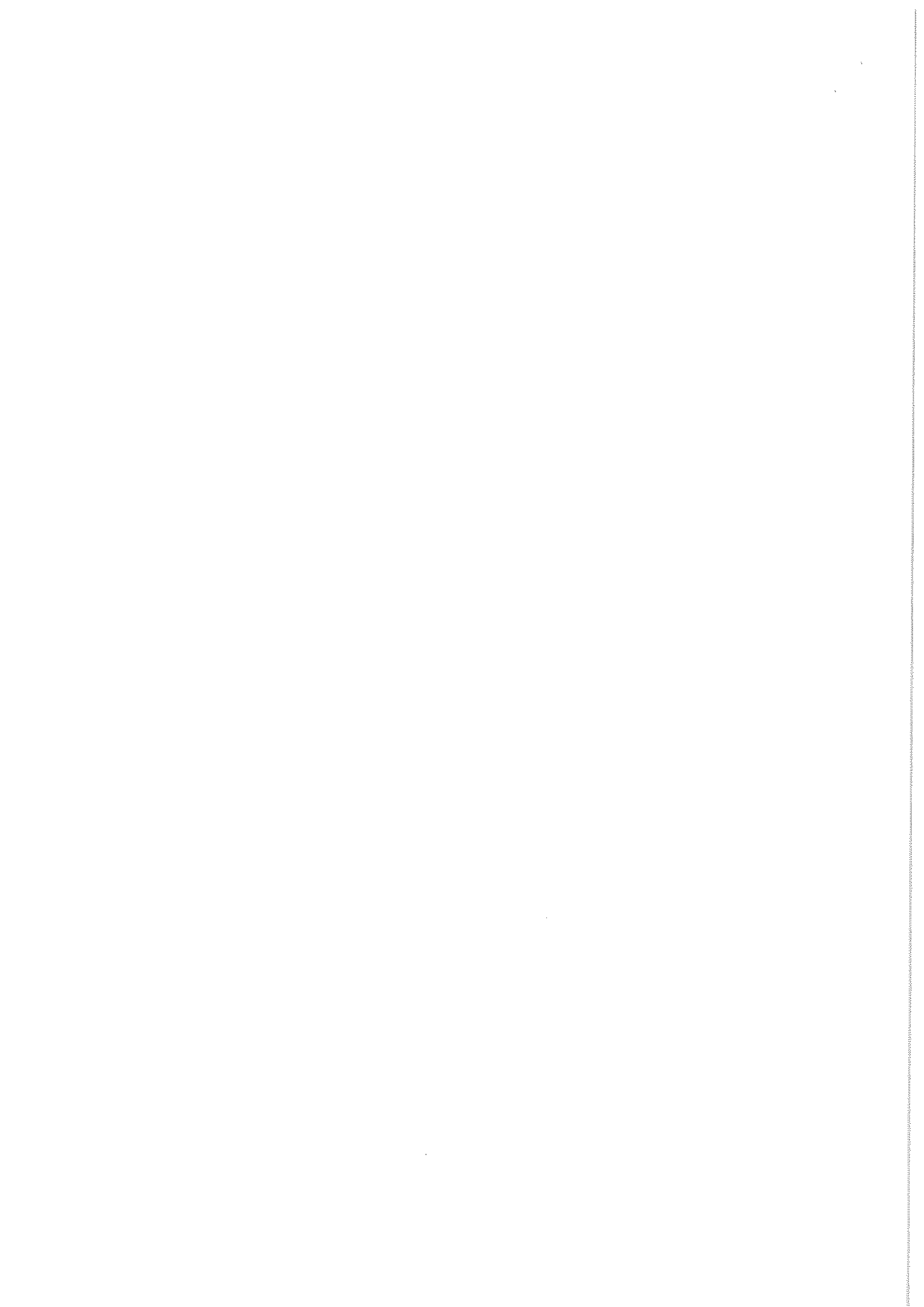
Les instances du Conseil d'Administration et du bureau se sont réunies régulièrement dans l'année et ont fait de gros efforts de structuration des commissions, des délégations, des prises de responsabilités ainsi que de formation et d'information des administrateurs.

Concernant l'année 2016, elle se caractérise par la stabilité de l'activité, et ce malgré certaines baisses de subventions. Cette stabilité correspond aux efforts que nous avons fournis toute l'année pour maintenir au mieux la rigueur et la responsabilité budgétaire sans trop pénaliser les possibilités d'activités, de projets pour les usagers du CSC. De ce fait, c'est avec plaisir que nous annonçons que la situation financière du Centre Socio-culturel est satisfaisante. L'examen du compte de résultat vous sera exposé par M.F. BILLOUE, trésorière. Le cabinet d'expertise comptable par la voix de M. COINTE pourra vous le confirmer.

L'année 2016 fut une année jalonnée de départs :

Olivier MILLET, responsable Espace Jeunesse fut remplacé par Véronique CHARLES
Céline GAGNARD , animatrice, remplacée par Jessica LEGUAY
Françoise CARTIER, animatrice, remplacée par Adeline Leguyoux
Au Multi accueil, Evelyne CHARLEUF, directrice de la structure, employée par la Mairie a été remplacée par Isabelle LAUSEUR qui assurait la fonction de Directrice Adjointe.
Recrutement assurée par la Mairie de Camille JEUNE au poste de Directrice Adjointe.

Les nouvelles venues ont su s'approprier leurs différentes missions qu'elles assurent avec professionnalisme et bienveillance.



L'Association accorde une attention particulière au bien être des salariés à travers :

- Leur sécurité économique par la recherche de solutions adaptées, la consolidation des contrats aidés, etc....
- Le respect des droits individuels et collectifs, par l'application stricte de la convention collective
- Le développement des compétences par la mise en place d'un plan de formation continue des personnels.

Cette équipe a pour premier objectif d'aller vers toujours plus de qualité : qualité des projets, qualité des services rendus aux usagers du CSC, qualité des activités proposées.

Des manifestations ont contribué à valoriser le travail de l'année :

- La Fête du Centre a su rassembler petits et grands autour d'un spectacle diversifié qui reflète l'investissement des enfants et animatrices...Coup de chapeau Mesdames
- Festi'rue, les oracles furent bienveillants pour ces journées de divertissement consacrés aux Arts dans la rue.
- Repas en Fête, autour d'un repas, du sapin et du Père Noël, réunit petits et grands pour un après midi de partage, de bienveillance en collaboration avec la Paroisse de Decize

Pour ces manifestations, habitants, bénévoles, professionnels,

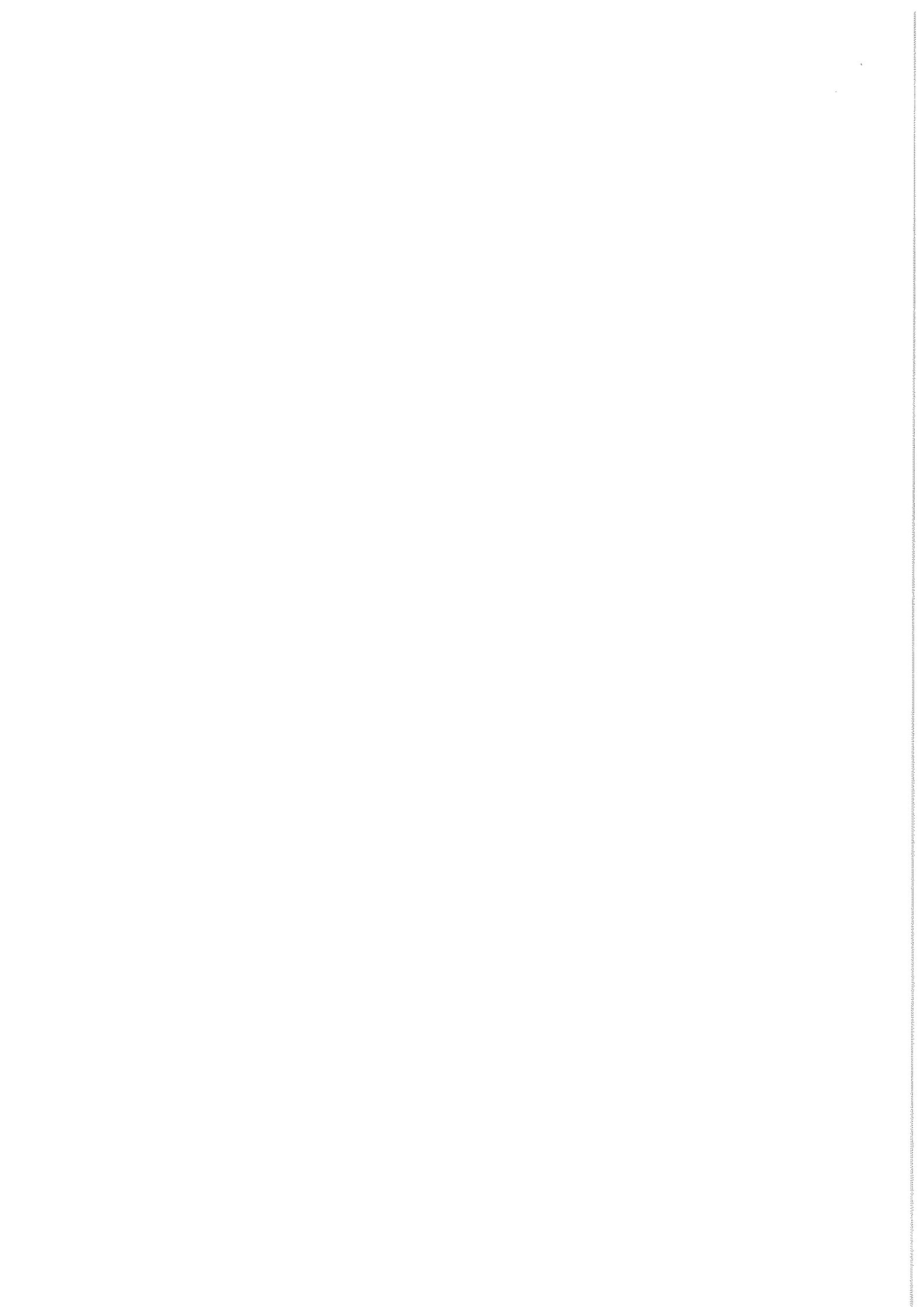
Vous avez, animé des ateliers, fabriqué des jeux, ramassé des cailloux des coquillages, utilisé vos chaussettes ;

Vous avez créé des costumes, des décors, des affiches, des supports publicitaires, des programmes ;

Vous avez été, metteurs en scène, preneurs de son, poseurs d'affiches, récolteurs de fonds, déménageurs, serveurs, barmans, peintres décorateurs, guides, photographes, monteurs démonteurs de stand, logisticiens, hôtesse d'accueil, cuisinier, aide cuisinier, plongeurs, hôteliers, « serpillothérapeute »...et j'en oublie certainement....Merci.

Pour toutes ces manifestations nous remercions en particulier :

- Mr LASSUS, maire de Decize, conseiller départemental pour la mise à disposition de la salle des fêtes qui nous accueille aujourd'hui.
Il nous permet d'investir et de déambuler dans le centre ville et plus particulièrement la magnifique place Guy Coquille lors de Festi'rue. Merci.
- Les services techniques pour leurs différentes interventions tout au long de l'année, notamment au moment de la Fête du Centre et de Festi'rue. Merci



- Remercions aussi les services administratifs de la mairie pour les bonnes relations entretenues avec le personnel du CSC.
- Remercions pour leur générosité nos partenaires financiers ainsi que les donateurs qui participent à la pérennité de ces manifestations.
- Merci aux professionnels du CSC qui s'investissent tout au long de l'année pour apporter aux divers bénéficiaires du CSC des prestations de qualité dans un esprit de respect, de partage, de solidarité et d'écoute.
- Des dynamiques de travail se construisent dans des projets concernant tous nos secteurs et activités.
- L'année 2016 fut une année propice à l'engagement de nouveaux bénévoles, ils ont rejoint le nombre déjà important de ceux-ci. Sans leur participation, leur générosité et leur implication, nous serions moins performants dans nos manifestations. Nous leur adressons un chaleureux MERCI.

Je remercie toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé activement à ce que cette Assemblée Générale reflète les valeurs et le dynamisme du Centre Socio-Culturel.

Le Centre Socio-Culturel est un acteur important sur le territoire, nécessaire, artisan de la cohésion et du lien social, du mieux vivre ensemble nos différences, rapprocher les petits des grands, les jeunes des adultes, « tolérance et respect ». Ensemble faisons que l'avenir soit aussi radieux que les rayons du soleil d'aujourd'hui. Continuons ensemble cette belle aventure.

Nous sommes toujours émus quand un administrateur nous quitte pour voguer vers d'autres horizons, c'est le cas aujourd'hui, Jacques Gaudillère ne souhaite pas se représenter en tant qu'administrateur, nous respectons sa décision et nous le remercions chaleureusement et théâtralement de sa disponibilité, de son expertise, de sa gentillesse et de son implication au sein de la structure. Jacques continuera de nous accompagner sur divers projets en tant que bénévole. Merci.

Le Conseil d'administration se réunira le lundi 12 juin 2017 à 18h pour désigner les membres du bureau. Merci de votre présence.

Je conclurai ce rapport moral par notre devise :

« Les pieds sur terre, la tête dans le futur ».

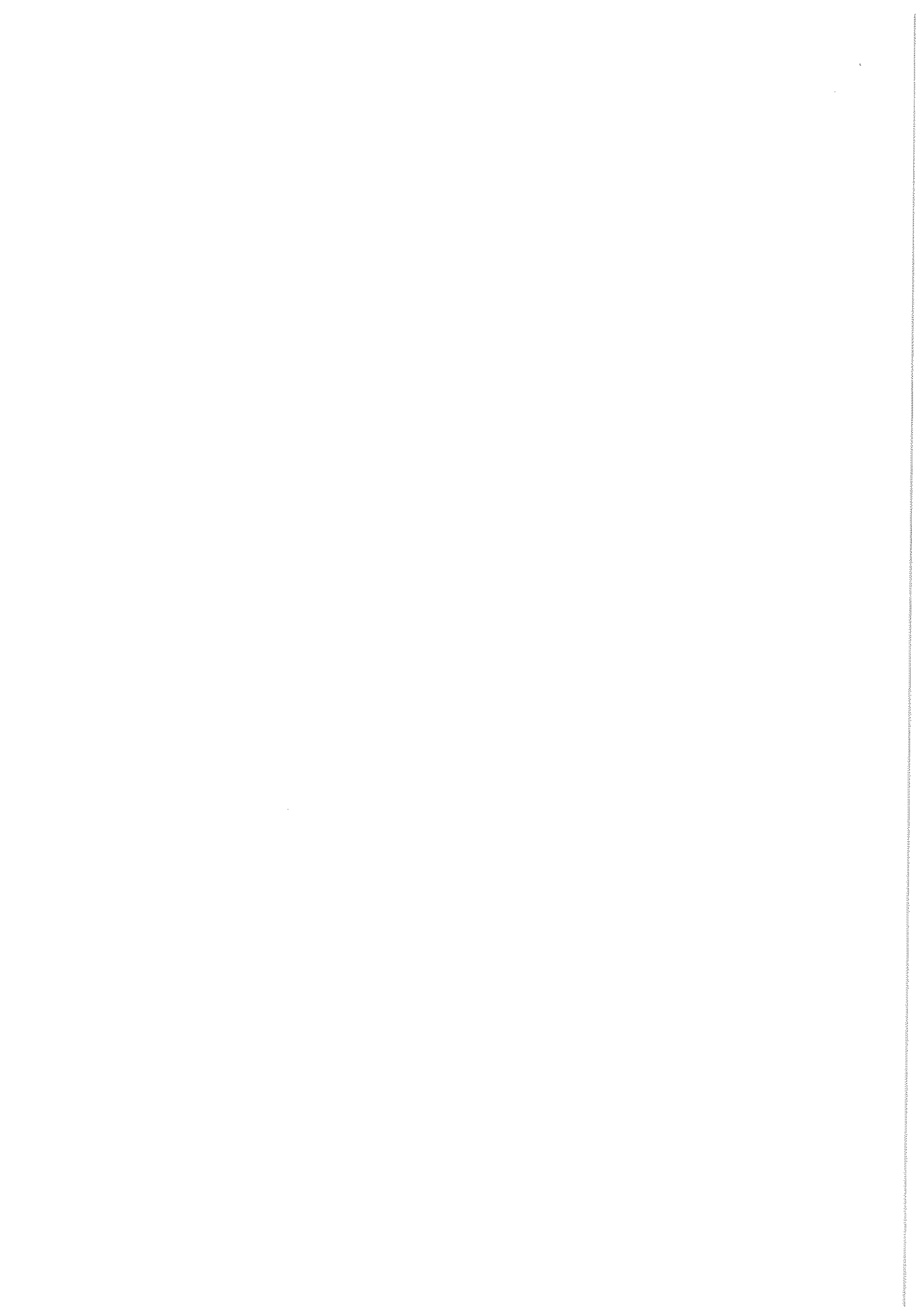
Le rapport moral est soumis au vote de l'Assemblée et adopté à l'unanimité.

2- Deuxième résolution : Rapport Financier

Marie-France Billoué, Trésorière du Centre Socio-Culturel, présente le compte de résultat, le bilan financier de l'année 2016 ainsi qu'une analyse remise aux personnes présentes.

Le compte de résultat présente un solde excédentaire de **6 956.71 €** avec un total de charges de **878 011.01 €** et un total de produits de **884 967.72 €**.

Le bilan financier présente un actif et un passif de 410 855.87 euros.



Monsieur Cointe, représentant le Cabinet ETC Audit présente le rapport du Commissaire aux Comptes. Après contrôle des comptes annuels, Monsieur Cointe révèle que les comptes ne montrent aucune anomalie significative. Ils sont réguliers et sincères.

Le rapport financier et le rapport du Commissaire aux comptes sont soumis au vote de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par le Bureau au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et lui donne quitus.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3- Troisième Résolution : Affectation de l'excédent

Pauline Perez, Présidente, propose que le solde excédentaire soit mis en réserve. L'affectation du solde excédentaire est adoptée par l'ensemble de l'Assemblée.

4- Quatrième Résolution : Rapport d'Activités du Centre

Gaëlle Saunier, Directrice du Centre Socio-Culturel, propose le rapport d'activités sous la forme d'un diaporama animé, réalisé avec la collaboration de l'équipe de salariés et de bénévoles, et des usagers, retraçant la vie associative, les différentes activités et actions qui se sont déroulées en 2016.

Le rapport d'activité est soumis au vote de l'Assemblée Générale et adopté à l'unanimité.

5 – Cinquième résolution : Rapport d'activités de la Vie Associative et des bénévoles

Colette BRIET-TISSIER, Secrétaire du Centre Socio Culturel, présente le rapport d'activité de la vie Associative et des bénévoles.

Le rapport d'activité de la vie associative est soumis au vote de l'Assemblée Générale et adopté à l'unanimité.

6 - Sixième résolution : Rapport d'orientation 2017

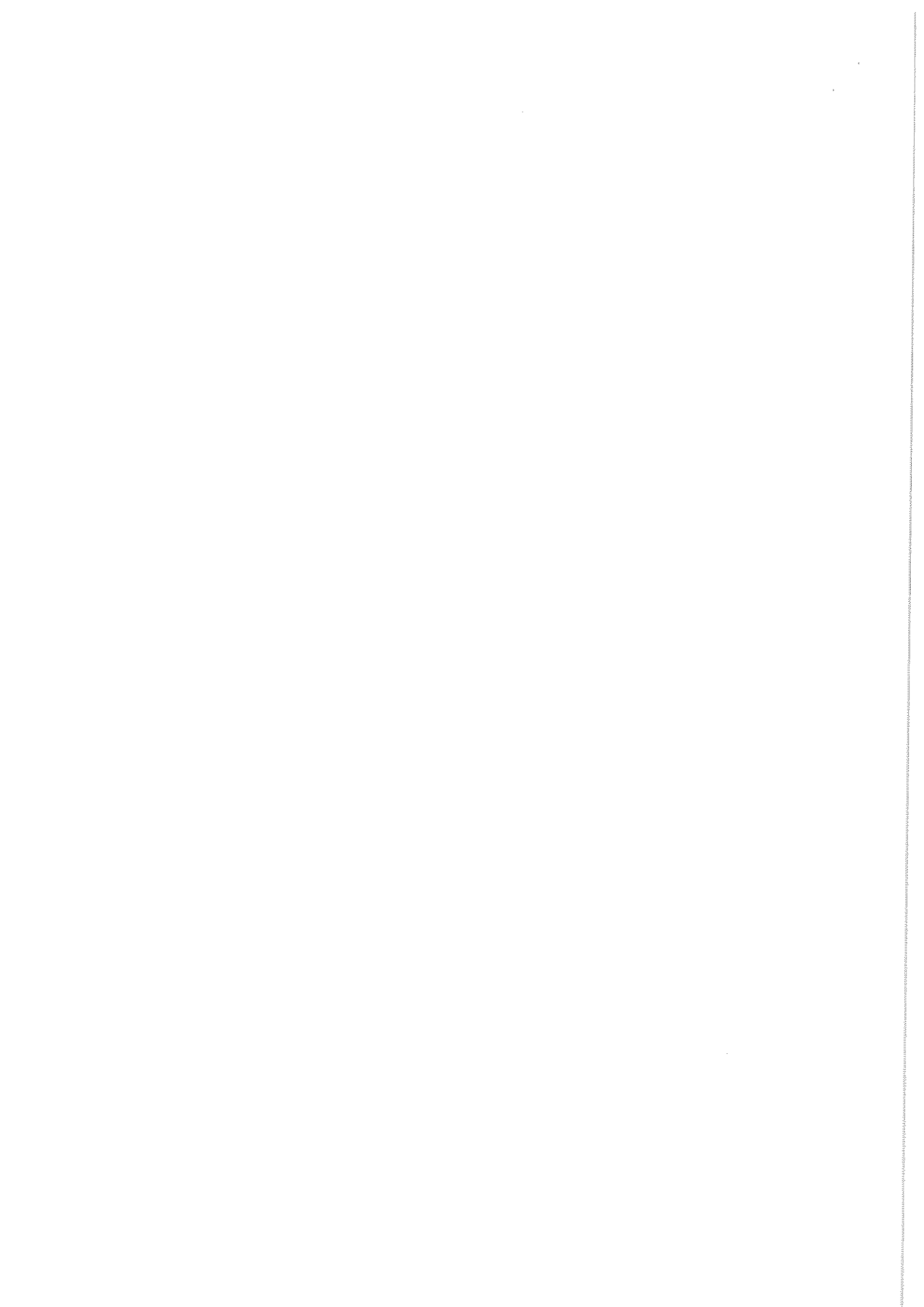
Daniel THEVENIN, Vice-Président, présente le rapport d'orientation 2017.

Le rapport d'orientation est soumis au vote de l'Assemblée Générale et adopté à l'unanimité.

7- Septième Résolution : cotisation de la carte d'adhésion

Pauline Perez, Présidente, propose d'augmenter le tarif de la carte d'adhésion actuellement à 9,40 € de 0.10 € soit 9,50 €. Pour les familles bénéficiaires de minimas sociaux, le tarif de la carte est maintenu à 5 € et 2 € pour les habitants de Decize, le CCAS prenant 3 € à sa charge.

L'Assemblée Générale adopte le montant de l'adhésion à 9.40 € à l'unanimité.



8- Huitième Résolution : Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Les membres sortants sont : Colette Briet-Tissier, Régine Dumas, Nicole Rousselle, Marie-Thérèse Sauvestre - Stéphanie Myeys et Jacques Gaudillière qui ne se représentent pas.
1 démission : Julie Bucheron.

Il y a donc 6 sièges à pourvoir :

- a. 1 mandat de 1 an (remplacement de Julie Bucheron, démissionnaire)
- b. 5 mandats de 3 ans

Sont candidats au Conseil d'administration : Mesdames Colette Briet-Tissier, Régine Dumas, Nicole Rousselle, Marie-Thérèse Sauvestre, Isabelle Mignon et Michèle Loctor.

Il est stipulé dans les statuts du Centre que le vote pour élire les nouveaux membres du Conseil d'Administration se fait à bulletin secret. Néanmoins, le règlement de fonctionnement de l'Association prévoit la possibilité de faire le vote à main levée lorsque le nombre de candidatures et le nombre de mandats à pourvoir sont identiques.

Dans la mesure où il y a 6 candidats à jour de leur cotisation pour 6 sièges à pourvoir, ceux-ci seront forcément élus.

Aussi, il est proposé à l'Assemblée de voter à main levée avec les feuillets de couleur : vert POUR - Orange CONTRE - Blanc ABSTENTION. L'ensemble de l'Assemblée valide cette proposition.

9- Interventions des partenaires

Interventions de Monsieur LASSUS, Maire de Decize et Conseiller Départemental et de Madame Collet, Délégué-adjointe de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre.

10 – Questions diverses

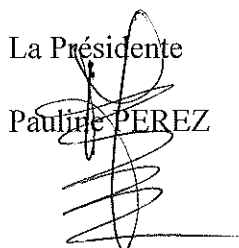
Question relative au Yoga : une adhérente demande s'il serait possible de maintenir les cours de yoga pendant les vacances scolaires.

Cette question sera étudiée lors du prochain Conseil d'Administration après avoir fait un sondage auprès des usagers en lien avec Christophe Ligerot, intervenant.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La Présidente

Pauline PEREZ



La Secrétaire

Colette BRIET-TISSIER



